Écho Gervinois

TRIMESTRIEL D'INFORMATION

HIVER 2020



Le Conseil Municipal des Enfants

Participer à la vie de la commune et construire, aux côtés des adultes, le Saint-Gervais de demain

sommaire

LE MOT DU MAIRE

Page 1

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Page 2

L'EXPRESSION DE LA LISTE NON MAJORITAIRE

Page 3

L'ÉCHO DOSSIER

Pages 4 et 5

L'ÉCHO EN IMAGES

Page 6

L'ÉCHO EN REPÈRES

Page 7 et 8

LE MOT DU MAIRE

Le Conseil Municipal des Enfants : félicitations aux nouveaux conseillers élus dans les deux écoles de Saint-Gervais. Vous les retrouverez dans les pages de cet Écho Gervinois. Bravo aussi à tous les autres candidats qui se sont lancés dans cette campagne électorale organisée par les directrices et enseignants avec le soutien de l'ASSOLI.

Notre Conseil Municipal souhaite poursuivre cette action parce que nous mesurons bien l'importance de cette formation des plus jeunes à la démocratie et à l'engagement au service de la vie collective.

L'Adjointe à la vie scolaire, Madame Cécile LANDREAU-BONENFANT s'est emparée de ce projet et a fédéré rapidement une équipe motivée, constituée de Mesdames Stéphanie POTIER, Virginie BESSONNET, Lydia EVEILLARD, Audrey NICOU et de Monsieur Johann LE CIGNE.

L'enthousiasme et l'énergie des enfants élus lors de leur première réunion de Conseil Municipal nous apportent une bouffée d'optimisme bien nécessaire dans cette période si compliquée et si incertaine.

Tant de scénarii de confinements ou de déconfinements sont envisagés et liés à notre possibilité de faire face collectivement à cette pandémie qui pourrait durer encore plusieurs mois.

L'important est de garder comme priorités notre solidarité et notre bienveillance envers les plus vulnérables. Nous devons porter attention aux autres, à nos voisins pour ne pas les laisser dans l'isolement ou la détresse, et ne pas hésiter à prévenir la mairie de toutes situations qui vous interpellent.

Mais les plus vulnérables sont aussi tous nos entrepreneurs et commerçants, nous pourrons concrètement leur démontrer notre solidarité et les soutenir en choisissant de consommer local. Ils nous sont absolument nécessaires parce qu'ils participent pleinement au « bien vivre ensemble » à Saint-Gervais.

Je vous présente au nom de tout le Conseil Municipal nos meilleurs voeux pour la nouvelle année 2021.

Gardant l'espoir de pouvoir nous retrouver en famille à Noël, je vous souhaite aussi de bonnes fêtes.

Richard SIGWALT Maire de Saint-Gervais



Brèves du Conseil Municipal - Réunions des 14 septembre et 5 octobre

Toutes les délibérations des conseils municipaux sont accessibles en ligne sur le site Internet de la commune :

http://www.saintgervais-vendee.fr/

L'ÉCHO DE LA VIE MUNICIPALE

Élection des membres de la commission d'appel d'offres

Le 10 juillet, après la démission de M^{me} Jocelyne DESDOUETS, M. Didier MAROUSSIE a été installé conseiller municipal. M^{me} DESDOUETS étant membre suppléante de la commission d'appel d'offres, il était nécessaire de procéder à un nouveau vote. Désormais, sont membres titulaires : M^{me} Marie-Claude RIOU, M. Johann LE CIGNE et M. Jean-Claude FLEURY ; sont élus suppléants : M^{me} Stéphanie POTIER, M. Thierry CRO-CHET et M. Didier MAROUSSIE.

Challans Gois Communauté – Désignation des représentants communaux à la commission locale d'évaluation des transferts de charges

M. Richard SIGWALT est désigné membre titulaire de la Commission locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC) de Challans Gois Communauté. Dans le cadre des transferts de compétences entre la Communauté de communes et ses membres, cette instance est chargée d'évaluer les transferts financiers. M. Thierry CROCHET est, quant à lui, désigné suppléant.

ESNOV – Désignation du représentant communal

M^{me} Stéphanie POTIER est désignée pour représenter la commune aux conseils d'administration des associations ESNOV et ESNOV Chantiers.

Ces associations ont pour but de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de conclure des contrats de travail facilitant leur insertion sociale et professionnelle.

L'ÉCHO DES ÉCOLES, DE LA COMMUNICATION ET DE LA VIE CULTURELLE

RENTRÉE SCOLAIRE : EFFECTIFS

École publique les Guernovelles – 104 enfants répartis en 4 classes :

- TPS/PS/MS: 27 enfants;
- GS/CP: 23 enfants:
- CE1/CE2 : 29 enfants ;
- CM1/CM2: 25 enfants.

École privée Notre Dame de Bordevert – 144 enfants répartis en 6 classes :

- TPS /PS/MS: 28 enfants;
- MS/GS: 24 enfants;
- CP: 26 enfants;
- CE1: 20 enfants;
- CE2/CM1: 23 enfants:
- CM1/CM2: 23 enfants.

BILAN FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations s'est déroulé le 5 septembre dernier. Dix associations étaient présentes ainsi que l'ASSOLI. Une formule rénovée pour 2021 est envisagée en partenariat avec les associations.

L'ÉCHO DES FINANCES ET BUDGET

SUBVENTION 2020 ASSOCIATION MEN IN BIKE

À sa demande, l'association Men in Bike percevra une subvention de 150 € pour l'année 2020. En effet, forte de ses 19 membres, l'association souhaite relancer des activités, notamment sur la commune avec l'organisation d'une randonnée.

ASSOLI – PARTICIPATION FINANCIÈRE ESPACE DE VIE SOCIALE

Après deux années de fonctionnement, l'espace de vie sociale mis en place par l'ASSOLI présente un bilan positif. En effet, celui-ci a permis l'organisation de nombreuses manifestations rassemblant familles, jeunes et moins jeunes pour des temps d'activités sur l'ensemble des quatre communes concernées.

Afin de poursuivre ces réalisations, une subvention globale de 12 000 € (3 000 € par commune) sera versée à l'association pour l'année 2020.

Bonjour,

Pour la majorité d'entre nous, les mesures de confinement du printemps et de l'automne, se sont traduites par une limitation inédite de notre vie sociale : absence de sortie et de loisir collectif (mise en sommeil des activités associatives culturelles, sportives...), difficultés à voir nos proches et nos familles, déstructuration de la vie des entreprises. Quel que soit l'âge : enfants et adolescents, de la maternelle à la faculté, actifs ou retraités nous avons dû nous replier sur notre chez soi avec souvent des conséquences sur notre santé physique et/ou psychique et sur notre travail (chômage partiel et malheureusement parfois perte de son emploi).

C'est pourquoi, en cette fin d'année bouleversée par l'épidémie de COVID, nous souhaitons aborder deux autres sujets:

- le réseau de téléphonie et l'internet haut débit,
- le nouveau lotissement du Val Fleuri.

Dans cette période, les liens entre nous ont pu être conservés par l'utilisation massive des moyens de communication informatique et les différentes applications qui en sont faites (réseaux sociaux, sites de partage photo/vidéo, appels vidéo). Même les plus âgés ont pu parfois bénéficier de ces outils pour conserver les liens familiaux.

Dans le cadre professionnel, la demande de télétravail a explosé sans compter, dans le cadre de la lutte contre la COVID, l'essor de la télémédecine.

Tous ces modes de communication nécessitent des réseaux de téléphonie, mobile ou fixe, performants conditionnant <u>l'accès à l'internet haut débit.</u> Or nous avons été nombreux pendant le confinement à constater leurs dysfonctionnements. Cette situation, malheureusement ancienne sur notre commune, s'est révélée désastreuse : étudiants ne pouvant suivre les cours à distance, salariés ne pouvant télétravailler...

Il existe un plan de déploiement de la fibre optique dans notre département par un GIP (Groupement d'Intérêt Publique) créé par le Conseil Départemental de Vendée : Vendée numérique.

Dans ce contexte d'épidémie de COVID, l'importance pour nos concitoyens de disposer d'internet haut débit est une nécessité absolue. Cela conditionne également le développement économique futur de notre commune. Le déploiement de la fibre optique doit être une priorité de nos collectivités territoriales.

A ce jour, mis à part l'échéance finale de 2023, aucun calendrier précis de déploiement pour notre commune ne semble disponible. Concernant la couverture réseau de téléphonie/internet mobile, la situation est variable selon les opérateurs. Néanmoins, nous constatons que pour l'un des 3 grands réseaux au moins, il est quasiment impossible d'avoir une connexion internet sur la place du village ou près des écoles !

Les opérateurs mobiles nous promettent monts et merveilles avec la 5 G, qu'ils comblent déjà les zones blanches de la 4G.

Cette situation de pandémie inédite force nombreux de nos concitoyens à faire face à des difficultés économiques ce qui devrait nous amener à repenser sérieusement les objectifs de certains projets communaux.

Pour notre groupe, le principal objectif de la création d'un lotissement communal est l'accueil de jeunes ménages dans notre village. Ainsi le lotissement du **Val Fleuri** pourrait répondre directement à cet objectif dans le cadre du projet d'aménagement souhaité par l'équipe majoritaire.

Les critères de sélection des candidats à l'achat de parcelles devraient permettre de donner une <u>priorité d'accès et proposer</u> <u>des lots à des prix abordables pour les familles et les primo-accédants</u>. Il est également important de <u>limiter la spéculation</u>, que ce soit par l'acquisition de parcelles par des sociétés immobilières ou par la revente à court terme en profitant d'un effet d'aubaine.

Ainsi la commune de St Gervais pourrait favoriser par l'intermédiaire d'un règlement d'acquisition du lotissement, et ce dans le respect de la légalité, la primo-accession pour la construction de résidence principale et la mise en œuvre de clauses antispéculatives.

Un autre objectif serait de <u>favoriser des constructions de type HQE (Haute Qualité Environnementale)</u> en phase avec les principes du développement durable. Un bâtiment HQE doit garantir une qualité de vie optimale à ses occupants, tout en respectant l'environnement et en assurant un haut niveau de performance économique et énergétique. Commençant à se développer dans l'habitat collectif et les bâtiments du secteur tertiaire, la démarche HQE devrait à terme concerner l'habitat individuel.

La labellisation de tout ou partie de ce lotissement permettrait de favoriser l'engagement dans la démarche des PME du bâtiment et d'être une vitrine de la transition écologique au niveau de nos villages du marais breton. Le surcoût actuel bien réel des constructions HQE nécessite la recherche ou la création de mécanismes d'aide par les collectivités dont les municipalités.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de Noel et de fin d'année et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2021.

Liste Réinventons Saint Gervais

Le Conseil Munic Participer à la vie de la commune et construire, a

Depuis treize ans maintenant, Saint-Gervais compte parmi ses C'est ainsi qu'aux côtés des conseillers adultes, siège une assemb

Depuis le 3 novembre dernier, ils sont dix à représenter les enfants de Saint-Gervais au Conseil Municipal des Enfants. Le rôle du CME? Initier les plus jeunes à la vie politique de leur commune et collecter les idées de l'ensemble des enfants pour qu'ils participent à l'amélioration de leur cadre de vie. Âgés de neuf et dix ans (élèves en CM1 et CM2), les jeunes Gervinois sont élus pour deux ans et issus, à parts égales, des deux écoles de Saint-Gervais.

Une élection dans les règles de l'art

Chaque année, le CME fait l'objet d'une élection afin de renouveler les élus sortants, c'est-à-dire la moitié de ses membres ayant quitté l'école élémentaire pour le collège. Ce sont uniquement les élèves de CM1 qui peuvent présenter leur candidature – le corps électoral étant composé, quant à lui, des CE2, CM1 et CM2 – car il s'agit bien de réaliser une élection en bonne et due forme. Grâce à la participation active des équipes enseignantes, les jeunes candidats sont encouragés à faire campagne : chacun recueille les souhaits de ses camarades et réalise une affiche sur laquelle il présente ses motivations et son projet. Pour les directrices des écoles gervinoises qui ont tout de suite trouvé leur place dans le dispositif, rien de plus logique que de participer à faire vivre le CME : « Dès la création du CME, nous avons pris notre part. Il s'agit d'ailleurs d'une action tout à fait en lien avec les cours d'enseignement moral et civique que nous dispensons aux enfants. Et puis, c'est un plaisir dans une petite commune de participer à la vie municipale » explique Géraldine HERBRETEAU, directrice de l'école privée Notre Dame de Bordevert. « Ce n'est pas évident de comprendre ce qui motive exactement les CM1 dans leur candidature mais certains sont déjà bien conscients de la possibilité, grâce au CME, d'améliorer leur vie sur la commune. Ensuite, il faut leur faire comprendre qu'il existe des idées réalisables et d'autres non et que c'est l'intérêt de tous qu'il faut viser » précise Dorothée PAULANGE, directrice de l'école publique des Guernovelles.



Election du CME

Cette année, Covid oblige, les élections se sont tenues dans les écoles (au lieu de se dérouler en mairie comme d'habitude). Là encore, le protocole officiel a été scrupuleusement respecté avec cartes d'électeurs pour les enfants, isoloirs et urne pour le vote. Au final, sur les nombreux candidats à se présenter – tous très motivés –, ce sont deux jeunes élus de chaque école qui sont venus renouveler les rangs du CME.

1ºr rang, de gauche à droite : Morgane TUDOCE, Marius AMELIE, Nathéo IZARD, Mathéo ROUTIER

> 2º rang, de gauche à droite : Charlène PECQUART, Cyrielle GABARD, Quentin MARPAUD-CHARON, Maxence BONENFANT

3º rang (les adultes), de gauche à droite : Audrey NICOU, Cécile LANDREAU-BONENFANT, Richard SIGWALT, Lydia EVEILLARD, Charles HALLIER (animateur jeunesse de l'ASSOLI), Johann LE CIGNE

> Élus du CME absents : Kameron CALISTRO et Loann DUPONT



ipal des Enfants ux côtés des adultes, le Saint-Gervais de demain

s instances publiques un Conseil Municipal des Enfants (CME). Lée d'enfants élus qui collabore activement à la vie de la commune.

Enseignants, équipe municipale et ASSOLI, tous réunis pour accompagner le CME

Côté équipe municipale, c'est la commission « vie scolaire » qui s'occupe et fait vivre le CME depuis 2007, année de sa création : se rendre dans les écoles pour présenter le conseil des enfants ainsi que son rôle, organiser les élections et, surtout, accompagner les jeunes élus dans cette démarche citoyenne en leur permettant d'exprimer leurs idées, en leur expliquant les avantages ainsi que les contraintes de l'exercice de la citoyenneté... Une tâche qui nécessite patience et pédagogie. C'est pourquoi, après la phase de campagne électorale menée par les enseignants, l'ASSOLI et ses ani mateurs jeunesse, aident, à leur tour, les élus dans



Première réunion plénière du 10 novembre 2020

l'encadrement des enfants lors des réunions plénières (environ trois fois par an). En effet, il s'agit, à cette étape, de savoir canaliser les énergies ainsi que les nombreuses idées – celles des jeunes élus eux-mêmes et celles de leurs camarades



Jeux pour les plus petits au parc de la Salamandre

de classe, par exemple : construction d'un skate-parc ou d'une piste de vélo de cross mais aussi création d'un hôtel à insectes, d'un potager partagé ou d'une ferme pédagogique, mise en place d'actions pour améliorer le tri des déchets sur la commune, organisation d'une fête de Noël réunissant les deux écoles... – en même temps que de les accompagner dans la compréhension de tous les paramètres nécessaires à la réalisation d'un projet : financement, sécurité, temporalité, environnement, accessibilité, besoins de la population... Pas évident de saisir les contraintes de fonctionnement et de gestion d'une collectivité mais, grâce aux enfants, les idées émergent. C'est ainsi que, sur l'initiative des jeunes élus, Saint-Gervais s'est, par exemple, doté, en 2015, d'un terrain multi-sports et qu'en 2018, le parc de la Salamandre s'est enrichi de nouveaux jeux pour les plus petits.

Un CME nouvelle formule pour construire ensemble l'avenir de Saint-Gervais

Depuis le 3 novembre, ils sont donc dix à composer le CME pour cette année scolaire 2020-2021. Dix au lieu de douze auparavant. C'est que la nouvelle équipe municipale (celle des adultes) a souhaité réduire un peu le groupe afin de travailler autrement avec les enfants. Exit donc l'ancien CME organisé en commissions. Désormais le conseil des enfants s'emploie à réfléchir ensemble sur un même projet.

Si le CME est un excellent moyen de faire l'apprentissage de la citoyenneté pour les enfants, il est également un levier très efficace pour renforcer les liens entre les générations : entre enfants et adultes élus évidemment, mais aussi avec les personnes âgées à travers, par exemple, sa participation à des animations avec la MARPA... Enfin et surtout, le CME constitue l'opportunité de construire ensemble, adultes et enfants élus réunis, le Saint-Gervais de demain et de se projeter vers les années à venir ; chacun bénéficiant du regard, de l'expérience et de l'énergie des autres.





Médiathèque

Déjà cinq ans pour la médiathèque!

Le 20 octobre dernier, cela a fait cinq ans que la médiathèque a ouvert ses portes. Pour fêter cet anniversaire (un peu particulier cette année), l'équipe avait convié ses lecteurs à participer à différentes animations. Quelques enfants ont ainsi pu profiter de deux soirées pyjama et de deux « Raconte-moi des histoires » spécial « Anniversaire surprise ». Malgré un esprit un peu moins festif qu'habituellement, tous étaient ravis!

Deux expositions étaient également visibles : « Rétrospective des cinq ans de la médiathèque » présentant des photos des anciens haras réhabilités, des grands événements qui ont marqué le lieu ainsi que des photos des animations proposées depuis octobre 2015. La seconde exposition : « Nos lecteurs se mettent en scène », invitait les lecteurs à souhaiter un bon anniversaire à la médiathèque et à se faire photographier avec un accessoire de leur choix. Merci à tous ceux, petits et grands, qui ont participé!

Une cérémonie du 11 novembre en petit comité

Une fois n'est pas coutume, la cérémonie de commémoration du 11 novembre s'est déroulée en petit comité, en présence de M. le Maire Richard SIGWALT, M. Jean-Claude FLEURY, Correspondant défense pour la commune et Président des sous-mariniers des Pays-de-Loire, M. Julien DESOMBRE, Président de l'UNC/AFN et de deux représentants des anciens combattants. Une cérémonie, de fait, réduite à sa plus simple expression : porté de drapeau, levée des couleurs et dépôt de gerbe.



Cérémonie du 11 novembre





Salle des sports

Agrandissement et mise en accessibilité de la salle des sports

Afin de rendre la salle des sports conforme aux règles d'accessibilité – ce bâtiment public était en effet le dernier à devoir se mettre en conformité –, une extension a été réalisée. C'est ainsi que, désormais équipée de vestiaires et de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite, la salle est également dotée d'espaces dédiés au stockage du matériel.

Quatre locaux ont donc été créés : un premier pour la municipalité, un deuxième pour le stockage du matériel de l'APEG (l'association des parents d'élèves de l'école publique), un autre pour le terrain de sport lui-même accessible par l'extérieur et un dernier, partagé par les associations pratiquant leurs activités à l'intérieur de la salle.

A savoir

Conseil Municipal

Les prochaines réunions du Conseil Municipal auront lieu les lundis 18 janvier, 15 février et 29 mars à 20 heures.

Médaille de la famille

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 5 Janvier 2021. Pour tout renseignement, contactez la mairie.

Fermeture mairie et médiathèque

- La mairie sera fermée du jeudi après-midi 24 au samedi 26 décembre et du jeudi après-midi 31 décembre au samedi 2
- La médiathèque sera fermée du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier.

Rappel pour les nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants doivent se présenter en mairie munis du livret de famille ainsi que de leurs pièces d'identité.



















SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION DIRECTION DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE

Agenda*

23 janvier	Veillée Gervinoise par Patrimoine et Traditions Salle des Primevères	
24 janvier	Assemblée Générale de l'UNC/AFN Salle des Primevères	
31 janvier	Assemblée Générale de l'Amicale des Ardennais Salle des Primevères	
13 février	Concours de belote organisé par l'UNC/AFN Salle des Primevères	
20 février	Loto organisé par l'OGEC école Notre Dame de Bordevert Salle des sports et salle des Primevères	
27 février	Soirée du foot Salle des Primevères	
7 mars	Concours de cartes organisé par l'UCG Salle des Primevères	
19 et 20 mars	Soirée Café-Théâtre animée par les Projots Gervinois Salle des Primevères	
26 et 27 mars	Soirée Café-Théâtre animée par les Projots Gervinois Salle des Primevères	
18 avril	Vide puériculture organisé par L'APEG Salle des Primevères	
1er et 2 mai	Salon du livre organisé par l'association Patrimoine et Tradition Salle des Primevères	

^{*}Sous réserve de conditions sanitaires favorables ; renseignements sur la page Facebook et le panneau numérique de la mairie

État civil

Naissances

- Louise MIKOLAJCZAK, née le 2 septembre 2020 ;
- Iris PIRAUD BOUCHEREAU. née le 28 septembre 2020;
- Hugo DUPONT, né le 7 octobre 2020;
- Joanie DOUSSET, née le 16 octobre 2020;
- Abygaëlle SENECHAU, née le 19 octobre 2020.

Mariage

 Axelle NEVEUX et Jacques MAINGARD, le 21 novembre 2020

Décès

- Chantal DRUART née PASQUIER, 71 ans ;
- Anne LECOMTE née MÉNANTEAU, 72 ans.

Les acteurs de l'aide sociale plus mobilisés que jamais pour venir en aide à tous ceux qui en font la demande

La crise sanitaire a plongé des millions de personnes en France dans la précarité : baisse des salaires due au chômage partiel, perte d'emploi, augmentation du budget alimentaire... Heureusement, en local comme partout sur le territoire, des associations et les collectivités se mobilisent pour venir en aide à tous ceux qui en ont besoin.

En septembre, les associations caritatives vendéennes observaient déjà une hausse de 15 % de la précarité sur le département. Le reconfinement du 30 octobre dernier est ainsi venu aggraver une situation déjà bien dégradée pour beaucoup de familles obligeant certains à sauter le pas et à chercher de l'aide auprès des acteurs sociaux.

Sur le secteur de Challans Gois Communauté, associations et collectivités poursuivent donc leur engagement avec ténacité. Banque alimentaire, Restaurants du coeur, Croix rouge, Secours catholique... Toutes sont mobilisées malgré des contraintes sanitaires drastiques pour aider les habitants avec des actions telles que l'aide alimentaire (souvent en drive) et financière, la distribution de médicaments et de produits de première nécessité aux personnes confinées mais aussi de vêtements ou encore de jouets pour Noël... C'est ainsi que pour être capables de fonctionner au mieux, notamment en ces temps troublés, les associations ont besoin de nouveaux bénévoles et de dons.

Mais la crise actuelle n'impacte pas que le pouvoir d'achat ou de vivre, elle touche également profondément les repères et l'équilibre psychique de chacun. C'est ainsi que le Centre médico-social de Beauvoir-sur-Mer reçoit, sur rendez-vous, les personnes en recherche d'aide matérielle comme psychologique. La Maison départementale des adolescents accueille, quant à elle, les jeunes de 11 à 21 ans en quête de repères avec son équipe composée d'infirmières, de psychologues, d'une assistante sociale scolaire, d'une diététicienne, de pédopsychiatres, d'une pédiatre et d'une gynécologue.

Des solutions d'aide existent! Il ne faut donc pas hésiter à en faire la demande, notamment en contactant le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la commune.



Coordonnées et renseignements utiles

CCAS de Saint-Gervais	Pour contacter le CCAS, appelez en mairie 02 51 68 73 14
Centre médico-social Dans vos démarches, pensez à contacter, d'abord, les assistantes sociales du Centre médico-social.	Place des Trois Alexandre à Beauvoir-sur-Mer Les assistantes sociales reçoivent sur rendez-vous 02 51 49 68 50
Halte du Coeur	Distribution de colis mensuels le premier et le troisième mercredi de chaque mois sur le parking des écoles 02 4163 5159
Secours catholique	Rue de Nantes à Beauvoir-sur-Mer permanences les 2° et 4° jeudis du mois de 14 h à 17 h 02 51 49 73 82
Secours Populaire	Place des Paludiers à Beauvoir-sur-Mer permanences le mercredi de 15 h à 18 h 02 51 68 64 96
Maison départementale des adolescents	Espace Jeunes au 6 Boulevard Jean Yole, à Challans Sur rendez-vous, les mercredis des semaines paires de 10 h à 18 h 02 51 62 43 33 contact@mda-85.com
Banque alimentaire (Sa mission : collecter des dons de nourriture qui sont ensuite redistribués aux structures caritatives locales)	12 chemin des Viollières à Challans 02 51 68 25 72 hubert.chauvin@sfr.fr
Restaurants du Coeur	Antenne de Challans 02 51 49 15 33 40 bis, route de Cholet restosducoeur.challans@orange.fr
Croix rouge	8 rue de la Poctière à Challans 02 51 93 06 79 ulchallans@croix-rouge.fr
SOS Femmes Vendée	02 51 47 77 59 BP 712 85017 LA ROCHE SUR YON
Service National d'Accueil Téléphonique de l'Enfance en danger	119 www.allo119.gouv.fr

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Internet de Saint-Gervais.